



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

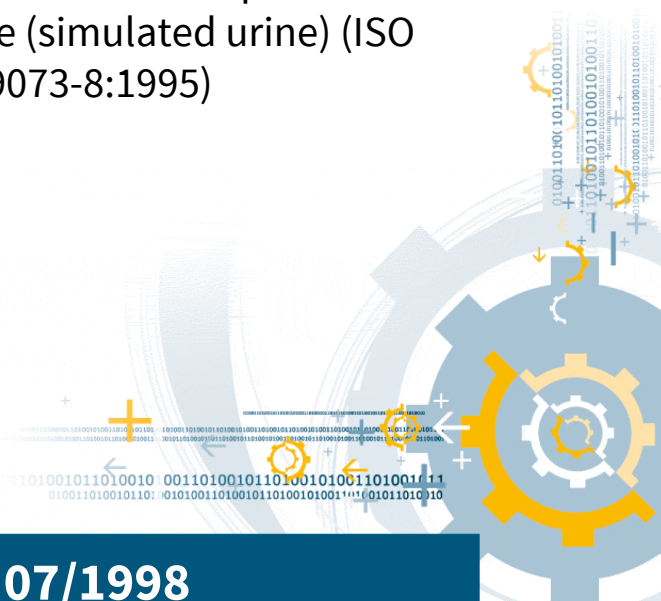
ILNAS-EN ISO 9073-8:1998

Textiles - Méthodes d'essai pour nontissés - Partie 8: Détermination du temps de transpercement des liquides (urine artificielle) (ISO 9073-8:1995)

Textilien - Prüfverfahren für Vliesstoffe -
Teil 8: Bestimmung der Durchdringzeit
von Flüssigkeiten (simulierter Urin) (ISO
9073-8:1995)

Textiles - Test methods for nonwovens -
Part 8: Determination of liquid strike-
through time (simulated urine) (ISO
9073-8:1995)

07/1998



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 9073-8:1998 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 9073-8:1998.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE

ILNAS-EN ISO 9073-8:1998

EN ISO 9073-8

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Juillet 1998

ICS 59.080.30

Descripteurs: voir le document ISO

Version Française

**Textiles - Méthodes d'essai pour nontissés - Partie 8:
Détermination du temps de transperçement des liquides (urine
artificielle) (ISO 9073-8:1995)**

Textilien - Prüfverfahren für Vliesstoffe - Teil 8:
Bestimmung der Durchdringzeit von Flüssigkeiten
(simulierter Urin) (ISO 9073-8:1995)

Textiles - Test methods for nonwovens - Part 8:
Determination of liquid strike-through time (simulated urine)
(ISO 9073-8:1995)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 1 juillet 1998.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Secrétariat Central: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Avant-propos

Le texte de la norme internationale provenant du Comité Technique ISO/TC 38 "Textiles" de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) a été repris comme norme européenne par le Comité Technique CEN/TC 248 "Textiles et produits textiles" dont le secrétariat est tenu par le BSI.

Cette norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en janvier 1999, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en janvier 1999.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Notice d'entérinement

Le texte de la norme internationale ISO 9073-8:1998 a été approuvé par le CEN comme norme européenne sans aucune modification.

NOTE: Les références normatives aux normes internationales sont mentionnées en annexe ZA (normative).

Annexe ZA (normative)**Références normatives aux publications internationales avec leurs publications européennes correspondantes**

Cette norme européenne comporte par référence datée ou non datée des dispositions d'autres publications. Ces références normatives sont citées aux endroits appropriés dans le texte et les publications sont énumérées ci-après. Pour les références datées les amendements ou révisions ultérieurs de l'une quelconque de ces publications ne s'appliquent à cette norme européenne que s'ils y ont été incorporés par amendement ou révision. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique.

<u>Publication</u>	<u>Année</u>	<u>Titre</u>	<u>EN</u>	<u>Année</u>
ISO 139	1973	Textiles - Atmosphères normales de conditionnement et d'essai	EN 20139	1992
ISO 186	1994	Papier et carton - Echantillonnage pour déterminer la qualité moyenne	EN ISO 186	1996
ISO 3696	1987	Eau pour laboratoire à usage analytique - Spécification et méthodes d'essai	EN ISO 3696	1995

NORME INTERNATIONALE

ISO
9073-8

Première édition
1995-12-15

Textiles — Méthodes d'essai pour nontissés —

Partie 8:

Détermination du temps de transpercement
des liquides (urine artificielle)

Textiles — Test methods for nonwovens —

Part 8: Determination of liquid strike-through time (simulated urine)



Numéro de référence
ISO 9073-8:1995(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 9073-8 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*.

L'ISO 9073 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Textiles — Méthodes d'essai pour nontissés*:

- *Partie 1: Détermination de la masse surfacique*
- *Partie 2: Détermination de l'épaisseur*
- *Partie 3: Détermination de la résistance à la traction et de l'allongement*
- *Partie 4: Détermination de la résistance à la déchirure*
- *Partie 7: Détermination de la longueur de flexion*
- *Partie 8: Détermination du temps de transperçement des liquides (urine artificielle)*
- *Partie 9: Détermination du coefficient de drapé*

© ISO 1995

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse